

Châlons en Champagne
Le 22 septembre 2025

Formation juges 1 GAF du département de la Marne SAISON 2025-2026

Cette saison, la formation de juges niveau 1 GAF sera à nouveau assurée par le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne. Les dates pour la saison 2025 – 2026 seront les suivantes :

- Dimanche 12 octobre 2025 à Châlons en Champagne de 9h à 17h
- Dimanche 2 novembre 2025 à Châlons en Champagne de 9h à 17h
- Dimanche 23 novembre 2025 à Châlons en Champagne de 9h à 17h
- Examen Dimanche 14 décembre 2025 à Châlons en Champagne de 9h à 12h

L'adresse des salles seront les suivantes :

Dimanche 12 octobre, 2 novembre et 14 décembre

Maison des syndicats - Salle n°1 - 1 place de Verdun - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Dimanche 23 novembre

Salle de réunion n°1 Gabriel Rigot - 45 bis avenue du Général de Gaulle – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Une convocation sera transmise aux clubs pour les stagiaires inscrits.

Conditions d'inscription à la formation et à l'examen :

- Être licencié à la FFGym pour la saison 2025 – 2026
- Être né(e) en 2012 et avant

Le nécessaire pour participer aux formations :

- Crayons et carnet de notes
- Les programmes FFGym

Comment s'inscrire ?

- En cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/YAtg87XmvZufZvps5>
- Date limite d'inscription : au plus tard le dimanche octobre 2025 inclus

Encadrement :

La formation sera assurée par la responsable du secteur Juges GAF du Comité Départemental de Gymnastique de la Marne. A savoir, Mme LAURENT Bettina.

Pour toutes questions sur la formation, contactez Bettina sur : bettina.laurent.78@hotmail.fr (en mettant en copie : mdelton51@gmail.com)

Frais pédagogiques :

15 € / jour et par stagiaire soit 60 € / stagiaire (formation + examen). Les stagiaires et encadrants devront prévoir un pique-nique tiré du sac pour les repas du midi. Une facture sera adressée aux clubs concernés.

ATTENTION : *Dorénavant pour valider son diplôme de juge, il faudra pouvoir fournir une attestation Gestes Qui Sauvent ou un diplôme PSC (ou équivalent). Nous attendons de plus amples informations sur ce point.*

Il est évidemment demandé aux stagiaires et formateurs de respecter les locaux dans lesquels nous serons (ne pas laisser de papiers traînés, fermer les volets, les portes et les fenêtres et bien replacer les tables et les chaises à leurs places initiales).

DELTON Mickaël
CTG Marne

LAURENT Bettina
Responsable secteur juges GAF